



L'application France identité repose sur les données d'identité présentes dans la carte d'identité électronique et permet de limiter les risques d'usurpation de son identité et prouver son identité en ligne.

Actuellement, deux usages sont disponibles :

- Prouver son identité en ligne sans identifiant et mot de passe
- Générer des justificatifs d'identité à usage unique

Conditions :

- Être majeur
- Avoir un smartphone
- Posséder le nouveau format CNle

1/ Avant de venir en Mairie :

- Télécharger l'application FRANCE IDENTITÉ
- Identifiez-vous via France connect (impôt, améli...)
- Aidez-vous de votre Smartphone pour scanner votre CNle avec la caméra arrière
- Après validation, un QR code sera généré

2/Déplacez-vous en mairie :

- Avec votre smartphone, le QR code et l'original de votre CNle pour valider votre demande.

ATTENTION : une prise d'empreinte est nécessaire pour valider votre compte, votre présence est obligatoire.
VOTRE COMPTE EST À USAGE UNIQUE, AUCUNE AUTRE CNI (vos enfants ou autre membre de la famille) NE PEUT ÊTRE AJOUTÉE.

3/Vous serez informé par mail dans un délai de 24h à 48h à l'adresse associée à votre compte et dans l'application France identité du succès ou de l'échec de votre démarche de certification par les services de l'État.
NB : AUCUN VERDICT N'EST DÉLIVRÉ A L'AGENT DE LA MAIRIE.



Pour télécharger l'application France Identité, scannez ce QR code

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT FEMMES

(Présence obligatoire du demandeur)

RENDEZ-VOUS LE : _____

1^{ère} demande / Renouvellement / Perte ou vol

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR UN RENDEZ-VOUS (ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES OBLIGATOIRES)

RAPPEL : Merci de vous présenter 10 minutes avant l'horaire confirmé de votre rendez-vous afin d'optimiser la vérification de votre dossier.

Tous les retards ou tous les dossiers incomplets pourront faire l'objet d'un refus d'instruction.
Il vous sera nécessaire de prendre un nouveau rendez-vous.



Renseignements : T. 01 41 70 88 00



+ D'INFOS : livry-gargan.fr

VILLE DE *Livry-Gargan*

Justificatif de domicile de moins de 12 mois en original



Pas de contrat.

- Factures électricité ou gaz
- Téléphone fixe ou portable
- Internet
- Feuille d'imposition au nom de la personne
- **Toute personne majeure n'ayant pas de facture à son nom et prénom doit fournir une attestation d'hébergement précisant la date de l'hébergement avec la pièce d'identité de l'hébergeant et justificatif de domicile de l'hébergeant**

Originaux des titres d'identités

Pour tous renouvellements de titre plus valide, apporter CNI ou PASSEPORT en cours de validité.

Copie intégrale d'acte de naissance originale de moins de 3 mois

(uniquement si la commune de naissance n'est pas reliée au service de dématérialisation sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/services/villes-adherentes-a-la-dematerialisation>)

1 photo d'identité de moins de 6 mois

- En couleur, Format 45x35, Identiques, de moins de 6 mois, Tête nue de face et sur fond clair, expression neutre (pas de sourire), Prises sans lunettes (sauf avis médical), Taille du visage (norme passeport)
-  Pas de photos scolaires
- Penser à faire vérifier la conformité de vos photos avant le jour de votre rendez-vous
-  Ne pas découper les photos

Timbres Fiscaux - Penser à acheter les timbres à l'avance !

Adultes 18 ans et + : 86 € ;

Perte ou vol carte nationale d'identité : 25 €

- Pas de vente en Mairie
- Achat au bureau de tabac ou sur internet sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R39812>
- Pour les passeports gratuits pour les changements d'adresse et d'état civil si en cours de VALIDITÉ

Preuve de nationalité Française

Fournir le certificat de nationalité française ORIGINAL dans les cas suivants :

- Si vous ne possédez plus aucun titre sécurisé
- Si vos parents ne sont pas nés en France ou dans un ancien territoire Français.
- Si vous êtes né à l'étranger

Jugement ou convention de divorce original (uniquement pour les femmes divorcées qui souhaitent conserver le nom d'épouse)

Justificatif de pré-demande (Obligatoire si rendez-vous Pré-demande)

- Disponible sur internet <https://passeport.ants.gouv.fr/>
-  Prendre en considération toutes les informations demandées sur ce document pour la constitution du dossier

Certificat médical

- Uniquement pour les personnes soumises à contraintes médicales

Les informations suivantes vous seront demandées :

- Nom de jeune fille de votre mère
- Dates et lieux de naissances des deux parents